

LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**LA DISPOSITION AUTORISANT DES COMPTES DISTINCTS
POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE BLÉ**

M. A. B. Douglas (Assiniboia) demande à présenter le bill C-208, modifiant la loi sur la Commission canadienne du blé.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, la Commission canadienne du blé autorise des structures comptables distinctes pour le blé, l'avoine et l'orge. Toutefois, il y a quatre types distincts de blé de l'Ouest canadien, à savoir, le blé de force roux de printemps, le blé de force roux d'hiver, le blé tendre blanc de printemps et le blé durum.

Ces quatre types de blé diffèrent autant l'un de l'autre que l'avoine de l'orge. Il est donc juste que les producteurs de ces divers types de blé soient soumis à un régime distinct, et c'est là l'objet du bill. (La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^o fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

HALIFAX—L'ÉDIFICE FÉDÉRAL**Question n° 339—M. Forrestall:**

1. A-t-on fait des appels d'offres pour les travaux effectués sur les portes principales du bureau de poste situé dans l'édifice fédéral à Halifax et, dans l'affirmative, quand ont-ils été faits et de quel ordre étaient-ils?

2. Quand les travaux ont-ils commencé?
3. A combien s'élève l'ensemble des frais?
4. Quand les travaux seront-ils terminés?
5. De quelle nature sont les travaux?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):
1. Oui, le 26 février 1970, relativement à des travaux de modification de l'entrée principale de l'immeuble fédéral. Montant des soumissions: \$16,750; \$19,750; \$21,760; \$21,898; \$22,485; \$24,868.

2. Le 20 avril 1970.

3. Le montant total s'est chiffré à \$17,500, étant donné que quelques travaux supplémentaires non prévus au marché original ont dû être exécutés.

4. Avant la fin de la présente année civile.

5. La réponse est donnée à la partie 1.

L'ADMINISTRATION DE LA CAC ET DE LA DRE**Question n° 399—M. Aiken:**

1. A l'égard de l'administration conjointe de la Commission d'assurance-chômage et de la Direction des rentes sur l'État, est-ce que les enveloppes contenant des lettres relatives aux rentes ou des chèques de rentes portent l'en-tête de la Commission d'assurance-chômage et, dans l'affirmative, pourquoi fait-on sembler que ceux qui ont prévu leurs années de

retraite en versant des contributions volontaires au Régime des rentes sur l'État reçoivent ou paraissent recevoir des prestations d'assurance-chômage?

2. Lorsque les stocks actuels de papeterie seront épuisés, le gouvernement a-t-il l'intention d'utiliser des enveloppes et du papier à en-tête de la Direction des rentes sur l'État?

3. Est-ce que les fonds crédités au compte de la Direction des rentes sont disponibles aux prestations d'assurance-chômage?

4. A-t-on prêté, crédité ou autrement viré des fonds de la Direction des rentes à la Commission d'assurance-chômage depuis que les deux caisses sont administrées conjointement?

5. Y a-t-il intégration des dossiers de la Commission d'assurance-chômage et de la Direction des rentes à l'égard des numéros matricules, de l'enregistrement des recettes et des prestations ou autres aspects de l'administration conjointe?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): 1. Oui. Les chèques de rentes sont expédiés dans des enveloppes portant, dans les deux langues officielles, l'inscription suivante: «Direction des rentes sur l'État—Commission d'assurance-chômage.» En indiquant son nom sur ses enveloppes officielles, la Commission suit l'usage établi. Dans le cas présent, le nom du service en cause, c'est-à-dire la Direction des rentes sur l'État, s'y trouve aussi, de façon qu'il soit clair que le paiement ou la correspondance se rapporte aux rentes sur l'État.

2. Non.

3. Non.

4. Non.

5. Non.

CIRCONSCRIPTION DE HILLSBOROUGH—LES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE COVEHEAD HARBOUR**Question n° 400—M. Macquarrie:**

1. Quelles améliorations a-t-on faites aux établissements portuaires de Covehead Harbour en 1970 et quel a été le coût total de ces améliorations?

2. Quelles autres améliorations portuaires ont été effectuées pendant la même période dans la circonscription de Hillsborough?

3. Quelles autres améliorations sont projetées pour ces ports?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Revêtement, \$6,424.68; drapage, \$3,249.

2. Stanhope—Aménagement d'une piste de lancement pour petites embarcations, \$2,875.

3. Aucun projet d'amélioration n'est envisagé pour le moment.

[Français]

LA PUBLICATION DE «ATLANTIQUE—REVUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE»**Question n° 407—M. Crossman:**

1. Combien coûte la publication de la revue «Atlantique—Revue de la Main-d'œuvre», publiée par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration?

2. Combien de copies sont a) publiées, b) distribuées?

3. Combien de copies sont distribuées a) dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique, b) ailleurs?

4. Combien de personnes sont affectées à plein temps à la rédaction et à la distribution de cette revue?

5. Depuis quand cette publication est-elle bilingue?

6. Depuis quand est-elle publiée?

7. Le ministère a-t-il reçu des plaintes quant à la publication elle-même ou son contenu? Dans l'affirmative, combien?